

Compte-rendu conseil municipal du 18 janvier 2013

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Jean-Luc FROMONT, Florian VIALAR, Hervé COLAS, Martine MATHY, Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER.

Excusé : Laure PERREAL, Marie Claude MIGNOT

Absente : Lydie LOUIS

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

En début de séance, le conseil accueille Fanny Herbreteau, de l'association Hélianthe, dans le cadre du conseil en énergie partagé. Un bilan du suivi énergétique des bâtiments communaux est réalisé, ainsi que la proposition de quelques pistes d'action pour réduire les consommations (ex : régulation hebdomadaire plutôt que journalière à la bibliothèque, réglage de la régulation de la garderie...).

Après cette présentation et lecture du compte rendu du dernier conseil, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 14 décembre 2012 et passe à l'ordre du jour.

1) Vote des subventions pour 2013 (Délibération n°2013-01-18-01)

Sur proposition de la commission finances, le conseil adopte les subventions suivantes aux associations :

Bénéficiaires	2013
C.C.A.S.	200,00 €
ASSOCIATION COPAIN COPINE	3 000,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	300,00 €
COMITE DES FETES	800,00 €
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	200,00 €
LIGUE CANTONALE CANCER	30,00 €
PUPILLES DE L'ECOLE PUBLIQUE	50,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE	50,00 €
U.D.A.F.AIN	30,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	100,00 €
France ADOT	40,00 €
APAJH	40,00 €
TOTAL	4 940,00 €

2) Budget 2013: restes à réaliser investissements 2012 (Délibération n°2013-01-18-02)

Le conseil adopte le report sur le budget 2013 des dépenses d'investissement décidées en 2012 qui ne seront réalisées qu'en 2013 :

Article	Opération	Entreprise	Objet	Montant (tte)
2031	79 -séparation des fluides	Caillaud ingénierie	AMO séparation des fluides	2 152,80 €
2313	79 -séparation des fluides	Daujat	Lot électricité	15 806,66 €
2313	79 -séparation des fluides	Manigand	Lot plomberie chauffage	2 658,71 €
2313	79 -séparation des fluides	Orange	Tirage cable et pose PC	593,47 €
2031	72- salle des fêtes	Caillaud ingénierie	Diagnostic salle des fêtes	2 631,20 €
21318	-	Comtet	Columbarium	2 988,00 €
			Total	26 830,84 €

3) **Dépenses d'investissement avant le vote du budget 2013** (*Délibération n°2013-01-18-03*)

Le conseil décide d'engager dès maintenant les montants d'investissements nécessaires avant le vote du Budget 2013 :

Article	Opération	Entreprise	Objet	Montant (ttc)
2313	80-sanitaires boulangerie	Manigand	Plomberie	1 693,13 €
2313	80-sanitaires boulangerie	Daujat	Électricité	2 175,52 €
2313	80-sanitaires boulangerie	Ponthus	Cloisons-peinture	6 242,88 €
2313	80-sanitaires boulangerie	Bérodier	Maçonnerie	1 758,12 €
2031	80-sanitaires boulangerie	Evastud	AMO accessibilité	1 746,16 €
2313	80-sanitaires boulangerie	Carre	Carrelage	1 451,05 €
2148		Goujon	Abribus	1 990,00 €
			Total	17 056,86 €

4) **Prestation versée à l'association Copain-Copine, organisatrice du service centre de loisirs** (*Délibération à suivre*)

La communauté de communes a décidé de verser aux communes sièges des centres de loisirs associatifs une participation financière à concurrence de 0.50€ parheure de présence soit 6478€ en 2012.

Le conseil décide de reverser cette somme à l'association copain-copine afin d'aider indirectement les familles adhérentes à bénéficier des services du centre de loisirs.

5) **Règlement intérieur de la salle des fêtes**(*Délibération n°2013-01-18-04*)

Suite à quelques problèmes d'entretien survenus lors des locations de la salle des fêtes, cuisine et annexes, la commission a revu le règlement d'utilisation de ces bâtiments (inchangé depuis décembre 2003). Des précisions ont été apportées concernant les décorations et l'entretien des sols, parquet de la salle, des inox de la cuisine et le respect des consignes de nettoyage des appareils ménagers. Des consignes de sécurité ont été ajoutées. Le conseil adopte ce nouveau règlement d'utilisation.

6) **Actualisation du loyer de fermage**(*Délibération n°2013-01-18-05*)

Le conseil adopte le calcul du nouveau loyer annuel pour un montant de 30.80€, qui tient compte de la variation d'indice de +2.67%.

7) **Assainissement dans l'impasse du Champ du Loup** (*Délibération à suivre*)

Pierre Chapuy évoque des problèmes d'assainissement refoulé sur la propriété de Mr et Mme Nicolas par temps de grosses pluies. Les services de la communauté de communes avaient busé le fossé en 2008, et la question de la pente du busage était posée. Après vérification, pose d'un regard et remplacement de 2 buses écrasées, il ressort que la pente était correcte, que l'évacuation de la propriété n'a pas été faite à l'endroit prévu sur le permis de construire et que le champ d'épandage horizontal ne fonctionne plus. Compte tenu du fait que l'entretien des fossés busés est à la charge des particuliers et que le regard de busage aurait du être réalisé par le particulier à la création, le conseil décide de demander à Mr et Mme Nicolas de prendre en charge la réalisation du regard et la fourniture des buses.

8) **Programme voirie**

Pierre Chapuy liste l'ensemble des besoins en voirie déterminés en commission. Ces besoins feront l'objet d'un chiffrage afin d'élaborer le programme voirie 2013 lors d'un prochain conseil municipal.

9) **Questions et communications diverses**

- Le conseil est informé de la volonté d'un créateur d'entreprise d'ouvrir un commerce de vente et réparation motoculture – cycles à l'Effondras.
- Mme le Maire informe le conseil qu'elle a donné son accord à la demande de Jordan Burnier d'intégrer le CPI de Confrançon.
- Martial Loisy fait état de l'avancement des travaux dans les locaux commerciaux. Des rencontres avec les entreprises Caillaud Ingénierie et Evastud sont programmées avec l'espoir d'une fin de travaux pour fin mars
- Des devis pour le changement de 3 WC de l'école ont été réalisés, le conseil propose de changer les 4 en même temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.